



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

trafic

Question écrite n° 28064

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la consommation de cannabis en Europe. Des estimations récentes publiées par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies montrent que 20 % des 15-25 ans en Allemagne, en Espagne, en France, en Irlande et au Royaume-Uni ont fumé du cannabis au cours des douze derniers mois. Il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il entend promouvoir une action de coopération et de coordination avec ses différents homologues européens afin de sensibiliser les 15-25 ans aux dangers de la consommation de cannabis.

Texte de la réponse

L'augmentation de la consommation de cannabis, notamment chez les jeunes, concerne en effet la plupart des pays européens. Ce processus participe d'une convergence des modes de consommation des produits psychoactifs au sein de l'Union européenne en dépit de politiques différentes. Face à cette évolution particulièrement préoccupante, la France s'est engagée dans un projet commun avec la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse visant à améliorer l'efficacité des politiques de lutte contre le cannabis par une meilleure connaissance des enjeux liés aux modes de consommation actuels et par une évaluation fine des politiques chercheurs et d'experts, est prévu sur la période 2003-2005. Il s'est fixé trois objectifs principaux : améliorer la prévention primaire et secondaire de la consommation de cannabis, la prise en charge des usagers, et développer des outils pour les intervenants. A ce jour, les travaux sont engagés sur les trois axes de recherche prioritaires suivants : l'évaluation de l'impact des dispositifs de sanction en vigueur dans les différents pays sur l'usage et la disponibilité du cannabis, la compréhension de l'expérimentation et de l'installation de la consommation chez les jeunes en lien avec les facteurs sociaux, familiaux et individuels, la mise au point de stratégies thérapeutiques pour la prise en charge de la dépendance qui font aujourd'hui défaut. Les conclusions de ce projet devraient aider chaque Etat participant à améliorer l'efficacité des politiques de lutte contre le cannabis, notamment en matière de prévention auprès des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28064

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8600

Réponse publiée le : 16 mars 2004, page 2123